

cheval qui a fini sa course et qui a mérité le repos :

— Seigneur, dit-il, je vous remercie de m'avoir exaucé.

Et en embrassant la croix de ses deux mains, il mourut en la baisant.

E. S.

XIV.

De la réputation d'honnête homme de Volney ;
Lettre de Volney et de Grimm à ce sujet.

Lorsqu'un apôtre de la philosophie et de l'impiété a terminé sa mission sur cette terre, ses amis, ou plutôt ceux qui avaient eu avec lui de criminels engagemens, s'empressent de jeter un voile officieux sur le scandale de sa vie. Aussitôt, par des discours funèbres où l'on fait couler des larmes hypocrites, par des notices historiques tracées d'une main qui a pressé au lit de mort la main défaillante d'un ami si vertueux, par de touchantes pré-

faces, où une famille entière, où un grand nombre d'amis illustres viennent étaler le spectacle de leurs inconsolables douleurs, on tâche d'entourer les ouvrages où l'écrivain coupable se survit à lui-même de tous les prestiges et de toute l'autorité que pourrait leur prêter une vie passée dans le rude exercice de la vertu la plus pure.

Ainsi, par exemple, à la mort de M. de Volney, il n'est pas d'artifice auquel les philosophes et philanthropes du dix-neuvième siècle n'aient eu recours pour conquérir la réputation d'honnête homme à l'auteur des *Ruines* et du *Catéchisme de la loi naturelle*; mais il est une réflexion que nous devons suggérer d'abord au bon sens vulgaire. On a dit souvent que l'âme des écrivains se peignait dans leurs ouvrages : cette règle, il faut en convenir, peut souffrir beaucoup d'exceptions à l'égard des écrivains qui ont toujours parlé le langage de la vertu que malheureusement le vice sait trop bien imiter quelquefois; mais il faut avouer aussi qu'elle ne saurait nous tromper à l'égard d'un auteur dont les ouvrages nous offrent le système complet d'une doctrine aussi abjecte que désolante. En effet, où l'honnête homme puiserait-il donc ce

triste courage de couvrir, aux yeux de ses lecteurs, du masque hideux de l'immoralité, un front où brille naturellement la sérénité de la vertu? Ainsi je le demande sans craindre d'être démenti, était-il bon ami, bon époux, bon père, celui qui ne voyait dans les sentimens les plus touchans de la nature que les froids calculs d'un égoïsme glacé? Une pensée noble et généreuse a-t-elle jamais fait tressaillir cette âme, qui, en se contemplant elle-même, promettait aux vers la boue dont elle se croyait pétrie? enfin quelque chose d'honnête pouvait-il germer dans un cœur flétri par l'athéisme, dans le cœur d'un écrivain, le seul de tous, peut-être, auquel le nom de notre sainte religion, qui ravit quelquefois les hommages de ses plus acharnés ennemis, n'ait jamais arraché que des blasphèmes? Ah! malheur à celui qui, à la lecture des *Ruines*, ou du *Catéchisme de la loi naturelle*, n'a pas senti le livre lui échapper de la main, et son cœur se soulever tout entier de dégoût et d'horreur: il a déjà cessé lui-même d'être honnête homme. Malheur à celui dont les oreilles ne sont pas péniblement frappées par le seul nom d'un écrivain auteur de l'ouvrage le plus scanda-

leux qui soit sorti d'une plume trempée dans la fange sanglante de la révolution.

Tout ce que nous pouvons accorder à l'éloge de M. de Volney, c'est qu'ainsi que beaucoup d'autres philosophes, il ne portait point au fond de son cœur l'impiété effrontée qu'il affiche dans ses ouvrages; nous n'en voulons pour preuve qu'un fait assez frappant, et mieux constaté peut-être qu'un grand nombre de ceux dont on voudrait orner sa mémoire. M. de Volney, se trouvant à Baltimore, était allé avec plusieurs personnes faire une promenade sur mer; bientôt un si violent coup de vent s'élève que la barque était à chaque instant sur le point d'être engloutie dans les flots, et que tous les voyageurs, s'attendant à une mort qui leur semblait inévitable, s'étaient déjà mis en prière. Cependant, contre toute espérance, le calme renaît; alors un des voyageurs qui connaissait particulièrement M. de Volney, et qui pendant le danger l'avait vu saisir un chapelet, et prier avec la plus grande ferveur, s'approche aussitôt de lui et lui demande: A qui donc vous adressiez-vous tout-à-l'heure? On est philosophe dans son cabinet, répond avec confusion M. de

Volney; mais on ne l'est pas pendant une tempête... Nous pourrions citer encore beaucoup d'autres traits, qui, sans prouver certes que M. de Volney fût honnête homme, prouveront du moins, je le répète, que ces philosophes n'atteignent pas toujours dans la pratique à cette *perfection* qu'on trouve dans leurs ouvrages.

Mais sans scruter plus long-temps la vie privée de M. de Volney, peut être, pour bien apprécier son caractère, vaudra-t-il mieux consulter sa vie publique. Or, rien ne nous semble plus propre à la bien faire connaître qu'une lettre qui ne se trouve ni dans la correspondance de Grimm, qui en est, dit-on, l'auteur, ni dans celle de M. de Volney. Cette lettre lui fut adressée à l'occasion d'une médaille d'or qu'il avait reçue de l'impératrice de Russie, et qu'il se crut obligé de lui renvoyer, lorsque Catherine eut accordé des secours aux émigrés français. Ce n'est pas que nous prétendions que Grimm fût plus honnête homme que Volney; mais il est curieux d'entendre des gens qui se valent, et qui se connaissent, se dire ainsi toutes leurs vérités, et, entraînés par un mouvement d'humeur et de vengeance, mettre le public dans la con-

fidence de leurs bassesses ; il en est d'ailleurs qui attribuent avec beaucoup de fondement cette lettre à Rivarol : quoi qu'il en soit , elle n'en est pas moins une pièce fort curieuse , il n'en est pas moins incontestable que M. de Volney n'y a pas répondu.

Nous mettrons d'abord sous les yeux du lecteur la lettre par laquelle cet honnête républicain a provoqué une si sanglante réponse.

LETTRE DE M. DE VOLNEY A M. LE BARON
DE GRIMM.

Monsieur,

La protection déclarée que Sa Majesté l'impératrice des Russies accorde à des Français révoltés, les secours pécuniaires dont elle favorise les ennemis de ma patrie, ne me permettent plus de garder en mes mains le monument de générosité qu'elle y a déposé. Vous sentez que je parle de la médaille d'or qu'au mois de juin 1788 vous m'adressâtes de la part de Sa Majesté.

Tant que j'ai pu voir en ce don un témoi-

gnage d'estime et d'approbation des principes politiques que j'ai manifestés, je lui ai porté le respect que l'on doit à un noble emploi de la puissance : mais aujourd'hui que je partage cet or avec des hommes pervers et dénaturés, de quel œil pourrais-je l'envisager ? Comment souffrirais-je que mon nom se trouvât inscrit sur les mêmes registres que ceux des déprédateurs de la France.

Sans doute l'impératrice est trompée ; sans doute la souveraine qui nous a montré l'exemple de consulter les philosophes pour dresser un code de lois ; qui a reconnu pour base de ses lois l'égalité et la liberté ; qui, dans son administration, a sans cesse tendu à l'anéantissement de la noblesse et de la féodalité ; qui a affranchi ses propres serfs, et qui ne pouvant briser les liens de ceux de ses boyards, les a du moins relâchés ; sans doute Catherine II n'a point entendu épouser la querelle des champions iniques et absurdes de la barbarie superstitieuse et tyrannique des siècles passés ; sans doute, enfin, sa religion séduite n'a besoin que d'un rayon pour se dessiller ; mais en attendant, un grand scandale de contradiction existe, et les esprits droits et justes ne peuvent consentir à le partager ;

veuillez donc rendre à l'impératrice un bienfait dont je ne puis plus m'honorer ; veuillez lui dire que si je l'obtins de son estime , je le lui rends pour la conserver ; que les nouvelles lois de mon pays , qu'elle persécute , ne me permettent d'être ingrat ni lâche , et qu'après tant de vœux pour une gloire que je crois utile à l'humanité , il m'est douloureux de n'avoir que des illusions à regretter.

Signé VOLNEY.

RÉPONSE DE M. LE BARON DE GRIMM, CHARGÉ
DES AFFAIRES DE S. M. L'IMPÉRATRICE DES
RUSSIES A PARIS, A LA LETTRE DE M. CHASSE-
BOEUF DE VOLNEY, EN DATE DU 4 DÉCEMBRE
1791.

A Coblenz, ce 1^{er} janvier 1792.

J'ai reçu votre longue lettre, mon cher Volney, et la petite médaille d'or que je vous avais accordée, après maintes sollicitations et maintes lettres écrites par vous à mes amis, qui s'obligent à vous les produire, si vous le désirez. Ils (non pas pour vous qui le savez bien, mais pour le public) vous expliqueront

ce que sont ces médailles d'or accordées au nom de Sa Majesté l'impératrice des Russies, aux brochuriers de Paris. Sa Majesté aime les lettres, elle veut les encourager ; elle sait que quelques petits dons de sa main peuvent, en excitant l'émulation, développer le génie ; elle accepte assez volontiers tous les livres qu'on lui présente ; il est vrai qu'elle ne lit que les bons, mais elle paie quelquefois les mauvais ; de pareils détails sont au dessous d'elle ; l'ensemble a fixé pour un moment ses regards, et il a été accordé à ses ministres dans les cours étrangères la permission de distribuer ces encouragemens, en son nom, aux jeunes gens qu'ils croiraient les mériter. Cette décision de sa part est du 15 mars 1770 ; voilà, mon cher Volney, ce qu'il fallait apprendre au public, pour faire cesser son étonnement au sujet de la médaille d'or dont je vous avais honoré. Le tort de vous l'avoir accordée est bien léger ; mais enfin ce tort, c'est moi qui l'ai eu : vous me disiez que vous aviez tant d'esprit, que vous faisiez de si bons livres ; ma faute est de vous avoir cru sur parole. Mais d'un autre côté, vous désiriez à ma souveraine tant de succès dans sa guerre contre les Turcs, que vos souhaits valaient bien

une médaille; ainsi je ne peux encore me repentir de l'avoir accordée à vos pressantes sollicitations. Aujourd'hui vous me la renvoyez, mon cher Volney: en vérité, si je pouvais en disposer, je la présenterais au comte de Rivarol, qui, si je l'en avais cru, m'eût empêché de faire une pareille inconvenance à votre égard. Placé depuis plusieurs années sur l'observatoire de la république des lettres, il applique son microscope à découvrir les circons de la littérature, et à les faire connaître: un homme de cette trempe serait utile à ma souveraine pour empêcher ses agens de donner de petites médailles aussi mal à propos. Mais, dans votre lettre du 4 décembre, vous vous donnez quelques tons que je ne vous passerai pas. Vous ne voulez pas que votre nom se trouve inscrit sur le registre des munificences de Sa Majesté: il faut avoir toute la vanité d'un petit auteur pour se repaître d'une pareille idée. Croyez, mon cher Volney, que lorsque Sa Majesté ou ses agens accordent un écu d'or, on n'y attache pas assez d'importance à Pétersbourg pour en conserver le souvenir dans des registres: et la preuve péremptoire que je peux vous donner du peu d'importance que l'on met à ces dons-là, c'est

que vous les avez obtenus. On inscrit les dons annuels ou les pensions; mais ceux-là, c'est Sa Majesté elle-même qui les donne; et vous savez mieux que personne que vous étiez bien éloigné d'obtenir une pareille faveur. On a quelque peine à deviner quel est le motif qui a pu vous engager à vous donner le ridicule de la démarche que vous venez de faire envers moi, et à laquelle vous sentez bien que ce n'est qu'au faubourg Saint-Marceau qu'on peut trouver de l'importance; mais comme je vous connais, je vous ai bien vite deviné; vous voulez absolument faire parler de vous, mon cher Volney, pour vous rattacher aux Jacobins, ou vous faire payer par les Monarchiens qui disposent de la liste civile. Voilà le défaut de la cuirasse. S'il vous avait plu de me consulter, je vous aurais déconseillé une pareille bévue, qui vous mène précisément où vous ne voulez pas aller: cela vous mène à réveiller dans le public le souvenir de votre âpreté à ramasser les miettes de cette liste civile; et cette âpreté ne va pas avec l'affiche des vertus républicaines: elle se rapproche un peu trop des manières des déprédateurs de la France. Mais voilà ce que c'est que de consulter, sur la politique, le médecin Cabanis;

sur les moyens de s'enrichir, l'ex-bénédictin abbé de Laroche; d'abord moine, et puis apostat, puis secrétaire d'Helvétius, puis athée, puis pensionnaire d'Helvétius, puis bas valet, et la commère des beaux esprits, puis aumônier de Monseigneur le comte d'Artois, puis pensionnaire du même prince, puis, dans la révolution, acquéreur des biens du clergé, et des possessions de l'abbé Morrellet, son ami depuis vingt ans, possesseur du prieuré de Thimer. Et sur ce qui est de conduite et de bon sens, une madame Helvétius, espèce de folle de la démocratie, mais qui, avant d'aimer si fort la liberté, a présenté deux requêtes au ministère des lettres de cachet, pour faire enfermer sa propre sœur, sous le prétexte qu'elle était folle, et dans la vérité, pour l'empêcher de se marier et de porter ses biens à d'autres qu'à elle; qui, ayant en effet obtenu la lettre de cachet, a fait publiquement et en plein jour arrêter sa sœur par les soldats du guet, à la vue de tous les habitans de la place Vendôme, où elle logeait, et l'a fait enfermer à l'abbaye de Belle-Chasse. Je vous l'ai dit cent fois, cette maison d'Auteuil est une loge de fous les plus ridicules de la terre; quel diable de conseil

vous avaient donné tous ces gens-là, au mois de décembre 1789. Vous étiez l'un des plus éloquens orateurs muets de l'assemblée nationale; votre air d'importance vous y donnait une sorte d'attitude; vos mouvemens, une espèce d'ascendant: vous aviez merveilleusement acquis l'apparence d'un dépositaire de tous les secrets de la faction; ce qui vous faisait appeler si plaisamment, par le comte de Mirabeau, *le Basile des Jacobins*.

Vous pouvez vous vanter de quelques incendies dans l'Anjou, et de quelques douzaines d'assassinats; avec ces avantages, vous pouviez très certainement, en restant attaché aux Jacobins, recueillir les débris de ce que n'auraient pu emporter Mirabeau, Lechapelier ou le duc d'Orléans; et, en attendant patiemment l'établissement des assignats, vous aviez presque la certitude de pouvoir en remplir votre portefeuille. Au lieu de cette marche si aisée à suivre, que vous ont fait faire vos amis d'Auteuil? ils vous conseillèrent de vous faire acheter par le ministre et vous vous appellerez tout ce que je vous dis pour vous garantir de cette lourde sottise; cela fut inutile: au mois de décembre 1789, le fier républicain Volney parvint, bien en secret, jus-

qu'à M. de Montmorin et se proposa pour être acheté. Le bon M. de Montmorin, qui se servait depuis long temps de la poudre sans l'avoir inventée, vous crut, sur votre parole, un personnage important dans le club des Jacobins; il faut bien que je lui pardonne, car moi aussi, je vous avais cru un homme de beaucoup d'esprit, sur la même assurance: le marché fut bientôt conclu; et assurément le Fabricius Volney, qui, le 4 décembre 1791, renvoie à Grimm un écu d'or qu'il lui avait donné en 1788, s'en était adjudé une assez bonne collection dans son traité avec M. de Montmorin. Voici quel était votre marché: on vous donnait l'intendance de l'île de Corse, et six mille livres d'appointemens, et puis six mille livres de gratification pour les frais du voyage de M. de Volney, de Paris dans l'île de Corse. Six mille livres à M. de Volney pour aller de Paris en Corse! eh, mon ami, quand vous voyageiez en Egypte, un bâton blanc à la main, vous n'étiez pas si cher, et j'ai peine à croire cependant qu'alors vous n'eussiez pu acquérir quelque estime.

Glorieux de ce marché, jugeant de votre valeur par le prix qu'on y avait mis, vous étiez au comble de vos vœux. Je vous prédis

de promptes disgrâces et un opprobre inefaçable; cela ne tarda pas d'arriver: dès le 14 janvier, vous eûtes un premier déboire; M. de Montmorin rapporta au conseil du roi son travail sur M. de Volney, et ce diable de Necker, qui, quoi qu'on en dise, était bien, je vous l'avoue, un traître et un pervers, mais qui avait du tact, fit aussitôt une si forte grimace, que le roi s'en aperçut, et dit. *Je crois que M. de Necker n'est pas de cet avis.* Sur quoi celui-ci prend la parole, et, discutant la différence entre le prix réel de M. de Volney et celui auquel il prétendait, il prouva très clairement que par malheur M. de Volney n'était pas un aussi puissant scélérat qu'il voulait le persuader; que c'était un mauvais valet de conjuré, qui voulait changer de condition; et que si l'on payait ainsi les casse-cou, on ne pourrait plus, par aucun motif, satisfaire l'ambition des chefs. M. de Montmorin insista et obtint le bon du roi: vous crûtes triompher, et je vous annonçai de nouveau un opprobre plus éclatant. Car je connaissais Necker et sa manière de travailler. Cela ne fut pas long; il vous fit dénoncer le 20 janvier aux Jacobins, et produisit les honteuses conditions de votre honteux mar-

ché. Dès le 27 janvier 1790 (*journal des débats et décrets* du 16 janvier), cet enragé de Goupil de Préfelin dénonça à l'assemblée nationale que trois de ses membres s'étaient vendus au ministre, et que l'un de ces transfuges était le fougueux, le républicain Volney, et il provoqua un décret qui mit fin pour jamais à ces désertions ignominiuses. Grand tapage; on veut surtout que le décret ait un effet rétroactif pour atteindre M. de Volney, car M. le duc de Biron, sans attendre le décret, s'était démis de sa place de gouverneur de l'île de Corse. MM. Lecouteux et Nourissart avaient annoncé qu'ils suivraient cet exemple. M. de Volney paraît enfin, et il n'ouvre la bouche que pour se couvrir d'ignominie; il déclare nettement (*bulletin de l'assemblée nationale*, du 26 janvier, page 7) qu'il s'oppose à l'effet rétroactif du décret; qu'il est vrai qu'il a obtenu deux places de ministre; qu'il sait bien qu'on subordonne, mais que son choix est fait, et qu'il renoncera à sa qualité de député. Vous savez quel fut le succès de ce discours, quelles épouvantables huées l'accompagnèrent. Le décret prohibitif est prononcé: mais comme on prouvait qu'en effet il n'avait pas un effet rétroactif, mon

Volney s'acharne à son opprobre: il voit MM. Lecouteux et Nourissart se démettre formellement le 27 janvier; il entend les applaudissemens dont on les honore; et mon vilain tient bon, il lutte, il ne peut lâcher sa proie; mais le ministre, qui voit l'inutilité de la lui laisser, le menace de la lui ravir. Les Jacobins, d'un autre côté, le menacent de cette fatale lanterne dont naguère le sieur Volney menaçait les nobles d'Anjou; enfin le 29 janvier, n'osant paraître dans l'assemblée, il écrit la lettre la plus plate, la plus lâche, et se démet de son intendance. (Voy. cette lettre au procès-verbal de l'assemblée nationale du 29 janvier 1790, page 7.) Le plus froid silence accueille cette démarche honteuse et tardive; elle tombait dans l'oubli, si la méchanceté d'un abbé Latil n'eût demandé et obtenu que la lettre serait inscrite dans le procès-verbal.

Voilà les faits, mon cher Volney; et depuis qu'ayant perdu vos douze mille livres de rente, il ne vous reste plus que dix-huit livres par jour comme député, avez-vous quitté l'assemblée, comme vous juriez que vous le feriez, le 26 janvier, quelle que fût sa décision? Oh! que non! Ces dix-huit livres par jour valaient mieux que rien du tout, et vous y

êtes resté jusqu'à la clôture. Et c'est le même homme qui renvoie à Grimm un écu d'or ! eh ! mon ami, il fallait le garder ; c'était toujours cela ; en le perdant, vous verrez qu'on ne vous achète d'aucun côté.

Votre lettre est encore au dessous de la médiocrité de vos autres productions. Vous appelez les frères du roi et les nobles français des révoltés ! il est vrai qu'ils ont tort ; on les pille, on les insulte, on les brûle, on les assassine ; et ils se révoltent contre les maîtres d'une faction où le grand Volney occupe la place de manœuvre ! Vous les nommez des *hommes pervers* ; vous vous y connaissez, mon cher Volney ; mais cependant ces hommes pervers portent tout ce qui leur reste d'argent au frère du roi, et ne demandent un écu d'or à personne ; ils n'ont ni intendance, ni inspection, et on ne leur reproche aucune bassesse. Vous les qualifiez d'*hommes dénaturés* ; vraiment, s'il est dans la nature qu'un Volney ait une intendance de six mille livres de rente avec une inspection de six mille livres de rente, et que pour se rendre en Corse il lui faille encore six mille livres, ces gens-là, qui ne veulent pas souffrir un ordre de choses où cela arrive et peut arriver, sont fort dé-

naturés, et je vous assure qu'ils ne le souffriront pas. Je sens bien l'embarras de votre position ; et la fin de votre lettre, rendue à son vrai sens, me l'exprime assez. « Après tant de vœux pour une révolution que je crois utile à ma fortune, il est douloureux de n'avoir que des illusions à regretter ; » voilà bien, je n'en doute pas, le langage de votre cœur : mais prenez-vous en aux circonstances ; tout le monde ne peut pas se vendre aussi fructueusement que votre ami Cabanis : il est médecin et Mirabeau était son malade ; il l'a, par Dieu, bien promptement guéri, à la grande satisfaction de ceux qui l'emploient. J'avoue que c'est un coup de maître ; aussi l'a-t-il bien loué après sa mort. Il faut convenir qu'il lui avait de grandes obligations.

Avant de finir cette lettre, dites-moi, mon cher Volney, sentez-vous bien toute l'indignité de votre position ? Quoi ! dès qu'un homme de votre parti, jacobin ou monarchien, veut se donner quelque éclat, il ne faut qu'examiner sa vie pour y trouver mille traits de lâcheté et d'infamie. Vous me dites que votre Brissot de Warville est un bon républicain ; oui, mais il fut espion de police sous M. Lenoir, à cent cinquante livres par mois,

je le défie de le nier, et j'ajoute qu'il fut chassé de la police parce que Lafayette, qui dès lors commençait à intriguer, l'avait corrompu et pris à son service. Vous me citez votre témoin banal le sieur Morel, l'assassin de Favras ; mais il a été deux fois à Bicêtre et une fois pour fait de sodomie. Vous ne cessez de parler du dévouement de M. Manuel, procureur de la commune de Paris ; mais il a resté six ans à Bicêtre pour fait d'escroquerie. Quelle fatalité que tous ces souvenirs-là ! Croyez moi, faites décréter, sur la motion de l'abbé Fauchet, que la mémoire du temps passé est une aristocratie, et en parler, un acte d'incivisme. Adieu, mon cher Volney.

XV.

Notice historique sur Sion-Vaudémont
(Meurthe).

Le culte de Marie a de tout temps caractérisé le chrétien fidèle, et est resté comme le type des siècles religieux. Nos aïeux, dans leur pieuse simplicité, professaient pour cette auguste Mère une dévotion inaltérable dont ils aimaient à multiplier les symboles ; on ne pouvait faire un pas sur le sol de France sans rencontrer quelques monumens élevés à l'honneur de celle que le christianisme reconnaît